



Savoirs Essentiels

Accès rapide :

[Quels sont les objectifs du dispositif ?](#)

[Quels sont les bénéficiaires ?](#)

[Quelles sont les modalités d'accès ?](#)

[Comment trouver un organisme qui propose Savoirs Essentiels ?](#)

[Qui prend en charge la rémunération du stagiaire ?](#)

[Qui prend en charge le coût pédagogique de la formation ?](#)

[Qui contacter pour avoir plus d'informations ?](#)

Présentation

Quels sont les objectifs du dispositif ?

En fonction de son objectif, le stagiaire doit être capable à l'issue de la formation de :

- Communiquer en français dans différentes situations ;
- Acquérir et développer les compétences en mathématiques, sciences et technologie ;
- Être à l'aise avec les outils numériques pour faciliter les démarches ;

La durée de la formation est **adaptée en fonction des besoins du stagiaire** et l'intensité hebdomadaire est individualisée.

Les stagiaires pourront faire des stages en entreprise pendant la formation.

Le passage de certifications adaptées aux objectifs professionnels poursuivis par chacun des stagiaires accueillis est proposé dans le cadre de la formation.

Bénéficiaires

Quels sont les bénéficiaires du dispositif ?

L'action « Savoirs Essentiels » s'adresse aux Normands :

- en recherche d'emploi, sans inscription obligatoire à Pôle emploi

OU

- sans emploi ou occupant un emploi à temps partiel

OU

- salariés en insertion conformément au cadre d'intervention du dispositif formation [des salariés en insertion](#).

ET

- ayant besoin d'acquérir ou de consolider les compétences de base et générales afin d'accéder à un emploi et/ou à une formation dans les meilleures conditions.

Modalités d'accès

Quelles sont les modalités d'accès ?

Le bénéficiaire s'adresse, au choix :

- à son conseiller Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, PLIE ou son référent social pour être orienté vers un organisme de formation prestataire,
- à l'un des organismes de formation prestataire du dispositif Savoirs Essentiels via www.trouvermaformation.fr

Comment trouver un organisme qui propose Savoirs Essentiels ?

Carte des actions Savoirs Essentiels

Sur le site internet www.trouvermaformation.fr, retrouvez la liste des organismes proposant **Savoirs Essentiels**.



Prise en charge

Rémunération du stagiaire

Ce dispositif ouvre droit à [rémunération](#) sous certaines conditions.

Afin de protéger les stagiaires en cas de maladie, maternité, paternité, accident de travail ou de trajet, la Région assure également une protection sociale durant toute la durée de l'action.

Coûts pédagogiques

Les coûts pédagogiques sont pris en charge par la Région Normandie.

[Plus d'informations](#)

[Toutes les aides](#)

Contacts

Qui contacter pour avoir plus d'informations ?

Le numéro gratuit Parcours-Métier

Des conseillers vous répondent au 0 800 05 00 00 sur toutes les questions relatives aux dispositifs de formation et d'orientation de la Région Normandie.

0 800 05 00 00

**Service & appel
gratuits**

	Matin	Après-midi
Lundi	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Mardi	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Mercredi	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Jeudi		14h00 - 17h00
Vendredi	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00

RECHERCHER UNE FORMATION